SPONG

NEWSLETTER

2ème NUMÉRO



Echos du SPONG

SOMMAIRE

Editorial

Portrait des membres

Nos activités

Agenda/Calendrier

Reportage terrain ou Réflexion

Copyright © Echos du SPONG 2026

Editorial

Chers membres, chers partenaires, chers lecteurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de la parution de la deuxième édition de « Échos du SPONG », le bulletin d'information de notre réseau. Après la relance de cette publication, cette nouvelle édition confirme notre volonté de faire de ce support un espace régulier de partage, de réflexion et de valorisation des initiatives portées par nos membres.

Elle intervient dans un contexte national et international marqué par de profondes mutations. Au Burkina Faso, les défis sécuritaires, humanitaires et économiques continuent de mettre à l'épreuve la résilience des populations et des institutions. Dans le même temps, l'affirmation d'une vision nationale axée sur la souveraineté, la mobilisation interne et la valorisation des ressources locales invite l'ensemble des acteurs du développement à repenser leurs approches et leurs modes d'intervention.

À l'échelle internationale également, les transformations du système de coopération et la raréfaction progressive de certaines ressources extérieures imposent une réflexion stratégique sur la durabilité de nos organisations et sur leur capacité à s'adapter à un environnement en constante évolution.

Dans ce contexte, la société civile burkinabè, et particulièrement les ONG membres du SPONG, ont un rôle essentiel à jouer. Par leur proximité avec les communautés, leur capacité d'innovation sociale et leur engagement constant aux côtés des populations, elles constituent des acteurs incontournables de solidarité, de résilience et de transformation sociale.

Plus que jamais, il nous appartient de renforcer la cohésion de notre réseau, de valoriser les expériences de nos membres et de promouvoir des initiatives qui contribuent à la construction d'un développement plus endogène, plus inclusif et plus durable. Cela passe également par un effort collectif en matière d'autonomisation économique de nos organisations, de professionnalisation de nos pratiques et de consolidation de notre crédibilité auprès des citoyens, des pouvoirs publics et des partenaires.

Le SPONG reste résolument engagé à assumer son rôle d'espace de concertation, de plaidoyer et de renforcement des capacités au service de ses membres et, au-delà, de l'ensemble de la société civile burkinabè.



M. OUEDRAOGO Abdoulaye
Président du Conseil dAdministration
Responsable Politique et Relations Internationales

Dans cette dynamique de consolidation et d'innovation, les semaines à venir seront marquées par une étape majeure : l'ouverture officielle de la Maison de Services (MdS). Véritable innovation institutionnelle portée par le SPONG, cette initiative ambitionne de devenir un hub stratégique au service des organisations de la société civile. Déjà opérationnelle à travers plusieurs services offerts à nos membres, la MdS franchira, avec son lancement officiel, un nouveau cap en renforçant son rôle d'accompagnement, de professionnalisation et de mise en réseau de la société civile.

« Échos du SPONG » se veut justement non seulement une vitrine des initiatives de nos membres mais également un outil de mise en réseau et un espace d'expression collective pour mieux faire connaître les contributions de la société civile au développement du Burkina Faso. Je vous invite

donc à vous approprier cette publication, à la faire vivre par vos contributions et à en faire un instrument de dialogue, de visibilité et de mobilisation.

Je vous remercie pour votre engagement constant et vous souhaite une excellente lecture.

Le Président du Conseil d'Administration

Copyright © Echos du SPONG 2026

COMMUNIQUÉ DU MATM RELATIF À LA DISSOLUTION DES ASSOCIATIONS : LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SPONG APPELLE À LA VIGILANCE ET SENSIBILISE SES MEMBRES SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES



Les membres du Conseil d'Administration

Chers membres,

Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) a pris connaissance du Communiqué n°0169/MATM/CAB du 15 avril 2026 du Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité, portant dissolution de cent dix-huit (118) associations et exhortant "l'ensemble des responsables d'organisations associatives à se conformer aux dispositions de la Loi n°11-2025/ALT du 17 juillet 2025 portant liberté d'association, dans les délais prescrits".

Ce communiqué constitue un moment d'interpellation collective pour l'ensemble du mouvement associatif national et appelle, de notre part, une lecture lucide, responsable et sans complaisance.

Avant toute chose, le Conseil d'Administration du SPONG tient à avoir une pensée solidaire à l'endroit des associations concernées par cette mesure, parmi lesquelles figurent malheureusement deux (02) de ses membres. Derrière chaque structure dissoute se trouvent des engagements humains, des initiatives citoyennes et des actions conduites au service des communautés.

Cette décision, comprise comme un signal d'alerte institutionnelle majeur, nous rappelle que nul n'est à l'abri lorsque les exigences administratives ne sont pas pleinement respectées. Le non-renouvellement des instances statutaires reste encore un défi majeur pour de nombreuses organisations.

Le SPONG rappelle avec fermeté que la conformité administrative n'est pas une formalité secondaire. Elle constitue le socle de notre légitimité, de notre crédibilité et de notre droit même d'exister et d'agir en tant qu'organisations de la société civile. Le respect des lois, règlements et directives de l'État n'est ni négociable ni optionnel. Il s'impose à toutes les organisations, quelles que soient leur ancienneté, leur réputation ou l'importance de leurs interventions.

Dans le contexte actuel de renforcement de la régulation du secteur associatif, chaque organisation membre est appelée, avec effet immédiat, à :

- procéder à une vérification rigoureuse de sa situation administrative et juridique ;
- s'assurer de la validité de ses récépissés, autorisations d'intervention et obligations déclaratives ;
- régulariser sans délai toute insuffisance ou situation de non-conformité ;
- renforcer ses dispositifs internes de gouvernance, d'archivage institutionnel et de redevabilité ;
- remplir systématiquement tout canevas de rapportage qui lui ai soumis dans le cadre de la redevabilité de ses actions.

Le SPONG demeure pleinement disponible pour accompagner ses organisations membres dans toute démarche visant la mise en conformité administrative et l'amélioration continue de leurs pratiques de gouvernance. À cet effet, un outil de conformité administrative a été conçu pour les appuyer.

Plus que jamais, notre responsabilité collective est d'incarner une société civile crédible, organisée, respectueuse des normes nationales et résolument engagée aux côtés des pouvoirs publics pour le développement du Burkina Faso.

J'invite donc chaque organisation membre à faire de la conformité administrative non pas une contrainte, mais un engagement volontaire de professionnalisme, de responsabilité et d'exemplarité.

J'adresse à l'ensemble de nos membres mes encouragements fraternels et les invite à transformer ce moment en une opportunité de renforcement institutionnel et de consolidation de nos organisations.

Le Président du Conseil d'Administration

Abdoulaye Ouédraogo

Copyright © Echos du SPONG 2026

ONG AMPO: PLUS DE 30 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES POPULATIONS VULNÉRABLES AU BURKINA FASO

Et si changer une vie pouvait commencer par un simple repas, une salle de classe ou une main tendue? Depuis plus de trois décennies, l'ONG AMPO en fait la démonstration chaque jour. Membre du SPONG, cette organisation œuvre depuis 1995 pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables au Burkina Faso. Ce qui n'était au départ qu'un geste de compassion de Mme Catherine Rhode, une ressortissante germano-burkinabè, envers quelques enfants en situation de rue, s'est progressivement transformé en un engagement durable au service des plus vulnérables. Au fil des années, cette initiative humanitaire s'est structurée et renforcée pour devenir une organisation aux multiples domaines d'intervention, notamment l'éducation, la santé et la formation socio-professionnelle.



UNE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE DES ENFANTS

Au cœur de cet engagement de AMPO, la protection et l'accompagnement des enfants occupent une place essentielle. L'organisation dispose actuellement de deux orphelinats, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, accueillant au total 111 enfants. Hébergement, alimentation, soins de santé, scolarisation et accompagnement éducatif : tout est pris en charge afin d'offrir aux enfants un environnement stable et protecteur. Cet accompagnement ne s'arrête pas à la majorité.

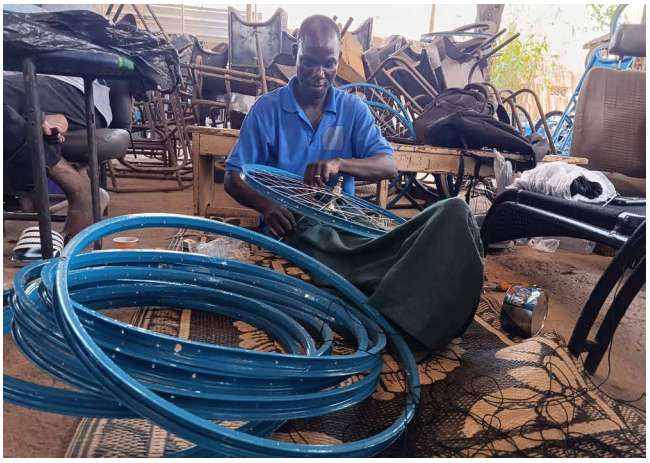
Un programme de suivi permet également d'encadrer les jeunes après leur sortie des centres afin de faciliter leur insertion professionnelle et sociale. En parallèle, l'organisation soutient aussi des familles vulnérables à travers un programme de scolarité externe. Chaque année, près de 200 familles bénéficient d'un appui pour permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études.

Mais l'engagement d'AMPO ne se limite pas à l'éducation. L'organisation a également développé un important dispositif sanitaire afin de répondre aux besoins croissants des populations vulnérables.

DE L'INFIRMERIE DE QUARTIER À UNE OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE

Ce qui n'était au départ qu'une petite infirmerie destinée aux enfants de l'orphelinat s'est progressivement transformé en un véritable centre de soins ouvert aux populations de Ouagadougou et des environs. Au fil des années, AMPO a développé plusieurs services spécialisés : soins bucco-dentaires, récupération nutritionnelle des enfants malnutris, accompagnement des femmes vivant avec le VIH/Sida, physiothérapie ou encore optique. Au-delà de cette assistance sanitaire, AMPO à travers ces différents centres, s'investit également dans l'autonomisation des jeunes afin de leur offrir de véritables perspectives d'avenir.

FORMER POUR PRÉVENIR L'EXCLUSION SOCIALE



Le centre AMPO Tondtenga, situé à Balkuy, forme des jeunes déscolarisés et exposés à l'exode rural, en agriculture biologique, élevage et gestion coopérative. Depuis sa création, plus de 600 jeunes y ont été formés. Avec la crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso, le centre accueille désormais

Copyright © Echos du SPONG 2026

principalement des jeunes déplacés internes venus du Centre-Nord. Pendant trois ans, ces jeunes bénéficient d'une formation pratique avant leur réinstallation en coopérative ou leur orientation vers l'auto-entrepreneuriat.

L'organisation intervient également en faveur des personnes vivant avec un handicap grâce au centre « Panglawende », spécialisé dans la fabrication et la maintenance de tricycles et autres engins visant à améliorer leur mobilité. Particularité remarquable : ce centre est entièrement géré par des personnes handicapées elles-mêmes. Selon le Responsable, Edouard Ouédraogo, chaque mois, jusqu'à 10 tricycles sont confectionnés et distribués gratuitement aux bénéficiaires, y compris à des enfants afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité. Des équipes mobiles se déplacent également dans plusieurs localités du Burkina Faso pour assurer la réparation des équipements et la vente de pièces détachées à prix social. Le centre développe aussi des formations en mécanique, soudure et maintenance de tricycles au profit des personnes handicapées.



En parallèle, le centre Mia Alma accompagne des jeunes filles victimes de rejet familial ou de mariages forcés à travers un appui psychosocial, une médiation familiale ainsi que des formations en couture, restauration ou coiffure afin de favoriser leur autonomie. L'objectif reste le même : restaurer la dignité et permettre une réinsertion durable dans la société.

Ces différentes actions ont contribué à transformer durablement la vie de nombreux bénéficiaires, illustrant l'impact concret de l'engagement de l'organisation.

UN IMPACT VISIBLE

Cet impact se reflète dans les parcours de ses anciens bénéficiaires, dont plusieurs occupent aujourd'hui des postes au Burkina Faso et à l'étranger, dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'armée ou de l'administration. Selon le Directeur général de l'organisation, près de 40 % du personnel de l'infirmerie est constitué d'anciens pensionnaires d'AMPO. D'autres occupent également des responsabilités au sein du service social de l'organisation.

L'impact est également visible dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle. À ce jour, le centre Tond-Tenga a permis l'installation de 56 coopératives de jeunes, dont 17 en zones rouges. Plusieurs jeunes formés au Centre Toond-Nooma exercent également aujourd'hui à leur propre compte dans les domaines de la mécanique, de la soudure ou de la maintenance de tricycles dans différentes villes du pays.

Toutefois, malgré l'ampleur de ses actions, l'organisation doit faire face à plusieurs défis pour poursuivre et renforcer ses interventions.

DES DÉFIS FINANCIERS PERSISTANTS

AMPO reste confrontée à d'importantes difficultés financières, qui la contraignent à réduire le nombre d'enfants pris en charge dans ses orphelinats. Selon le Représentant son représentant pays, Denis YAMEOGO, près de 90 % des ressources proviennent encore de partenaires et fondations basés en Allemagne.

L'organisation fait également face à des difficultés logistiques, notamment le manque de moyens de transport pour assurer les déplacements et l'accompagnement des enfants dans le cadre des activités éducatives et sanitaires.



Copyright © Echos du SPONG 2026

Le parrainage local demeure très faible : seuls deux Burkinabè parraine actuellement des enfants au sein des orphelinats. Pourtant, l'organisation insiste sur le fait que chaque contribution compte, qu'il s'agisse d'une prise en charge complète ou d'un soutien ponctuel. « Même un grain de riz, si vous l'amenez, nous allons le prendre », confie le représentant d'AMPO, dans un appel fort à la solidarité nationale.

Malgré ces défis, AMPO poursuit son engagement avec la conviction que l'accompagnement humain, l'éducation et la solidarité constituent des leviers essentiels pour bâtir un avenir plus inclusif et durable au Burkina Faso.

AMPO : Association Managré Nooma pour la Protection des orphelins



Mme ROUAMBA née NANA Abzèta
Ex-pensionnaire de AMPO
Responsable Educative à l'orphelinat Fille

J'ai perdu ma maman en 1999 et avec la puberté, mon papa était inquiet, donc il a demandé en son temps à AMPO si on pouvait m'accueillir et cela a été le cas. J'ai fait 2 ans à l'orphelinat fille et AMPO m'a inscrit à l'école de santé à Koudougou. C'est AMPO qui a donc payé ma formation et durant celle-ci, nous recevions de l'argent de poche. Je suis la première en 2001 qui a commencé les formations professionnelles et jusqu'à maintenant, cela continue. Je rends grâce à Dieu pour la chance que j'ai eue. Les mots me manquent, c'est vraiment une très bonne opportunité. Peut-être que sans cela, je ne serais pas là où je suis. Et je me dis que les premiers responsables ont eu une considération pour moi, voilà pourquoi ils m'ont repris ici en tant que personnel de AMPO. Je travaille comme personnel de AMPO depuis décembre 2004. Mon rôle ici consiste à aider les filles, à les accompagner, à les rassurer, tout en faisant des causeries éducatives, en les écoutant, en leur octroyant les besoins. Chaque semaine on leur donne leurs besoins pour l'hygiène corporelle, vestimentaire et nous les accompagnons aussi avec les soins, la scolarité et les révisions pour les leçons, la vie scolaire. Mon cri de cœur est que cela fait 30 ans que AMPO existe et si vraiment nous pouvons avoir un appui, que ça soit financier, ou dans tous les domaines, cela nous fera plaisir. Vous voyez qu'avec la crise mondiale, les bailleurs aussi se font rares. Donc notre cri de cœur est que vraiment tous ceux qui peuvent nous soutenir, le fasse, afin que AMPO ait une longue vie et pérennise son action.



André IMA
Pensionnaire du Centre « Tondtenga »

Au village, je faisais l'agriculture et l'élevage. J'ai eu cette opportunité de venir à AMPO afin d'avoir plus de connaissance pour pouvoir continuer mon travail. Depuis que je suis arrivé ici, je suis polyvalent. Je fais la pratique en agriculture, élevage et en environnement. Il y a beaucoup de changements avec ce que je faisais avant au village. J'ai eu beaucoup d'informations qui pourront m'aider à poursuivre cette activité. A ma sortie d'ici, j'irai mettre en pratique sur le terrain, tout ce que j'ai appris comme connaissance.

Copyright © Echos du SPONG 2026



Mais mon inquiétude, c'est l'eau et les forages pour pouvoir travailler. Je tiens à remercier AMPO parce que AMPO met tout en œuvre pour qu'il y ait un changement, donc je prie Dieu qu'après mon départ, d'autres jeunes bénéficient encore des actions de AMPO.



Torsirama IMA
Pensionnaire du Centre « Tondtenga »

A mon arrivée ici, AMPO a éclairé les zones d'ombres que j'avais dans l'agriculture et l'élevage. Il y a d'autres activités que je menais mais je ne savais pas comment les améliorer et les perfectionner davantage.

Grâce à la formation que je fais ici, j'ai eu beaucoup de choses à apprendre, beaucoup de connaissances. Je sais que je mettrai cela en pratique sur le terrain. Ici, j'ai appris à faire des pépinières, à fabriquer le compost, à actionner les animaux c'est-à-dire la volaille. Une fois de retour au village, les parents sauront qu'il y a eu un changement par rapport à la fabrication du compost, d'aliments, aux cordons pierreux, à recupérer les sols etc.



Mon ambition, c'est d'arriver à mettre tout cela en pratique pour que les parents sachent que nous ne sommes pas venus faire du cinéma et repartir. La première chose dont j'aurai besoin à mon retour, c'est l'eau, le compost, l'aliment pour les animaux, le matériel pour pouvoir travailler sur le terrain. Avant nous étions dans le noir, lorsque nous étions face à un animal ou une situation donnée sur les cultures, nous ne savions pas quoi faire pour remédier à ce fléau, mais grace à la formation, nous sommes satisfaits, nous mettrons tout ça en pratique. Je remercie ***AMPO***.

Copyright © Echos du SPONG 2026



Béatrice Zidouemba
Pensionnaire du Centre « Tondtenga »

J'ai choisi de faire l'élevage parce que l'élevage est bien. L'élevage permet de s'en sortir. Depuis mon arrivée ici, j'ai appris à entretenir les moutons, les poulets, les porcs. Ça se passe bien ici, je n'ai pas peur. Une fois de retour chez moi, je continuerais avec l'élevage de mouton.

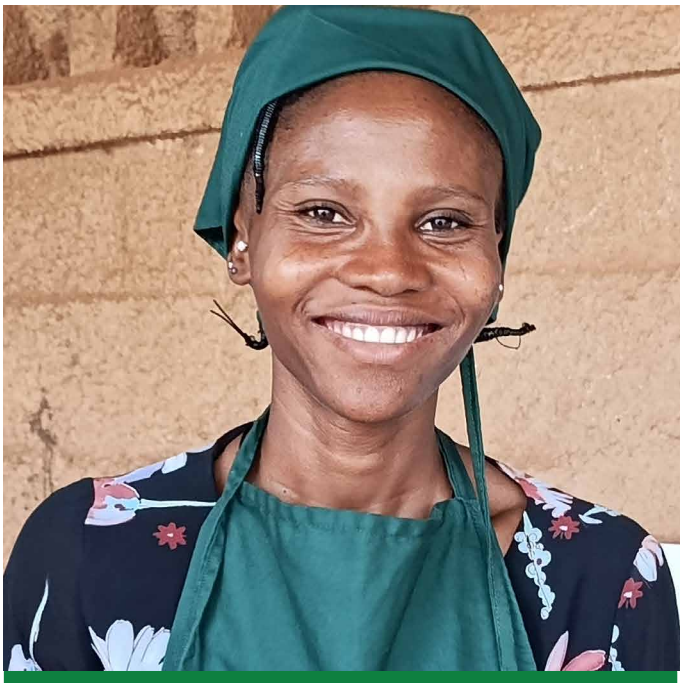


Je remercie AMPO parce qu'ils nous ont donner beaucoup de choses que je ne connaissais pas, ils prennent soins de nous, nous sommes en bonne santé. Etant des filles au milieu des garçons ici, nous n'avons pas de problèmes.



Mariette ZAO
Pensionnaire du Centre « Mia-Alma »

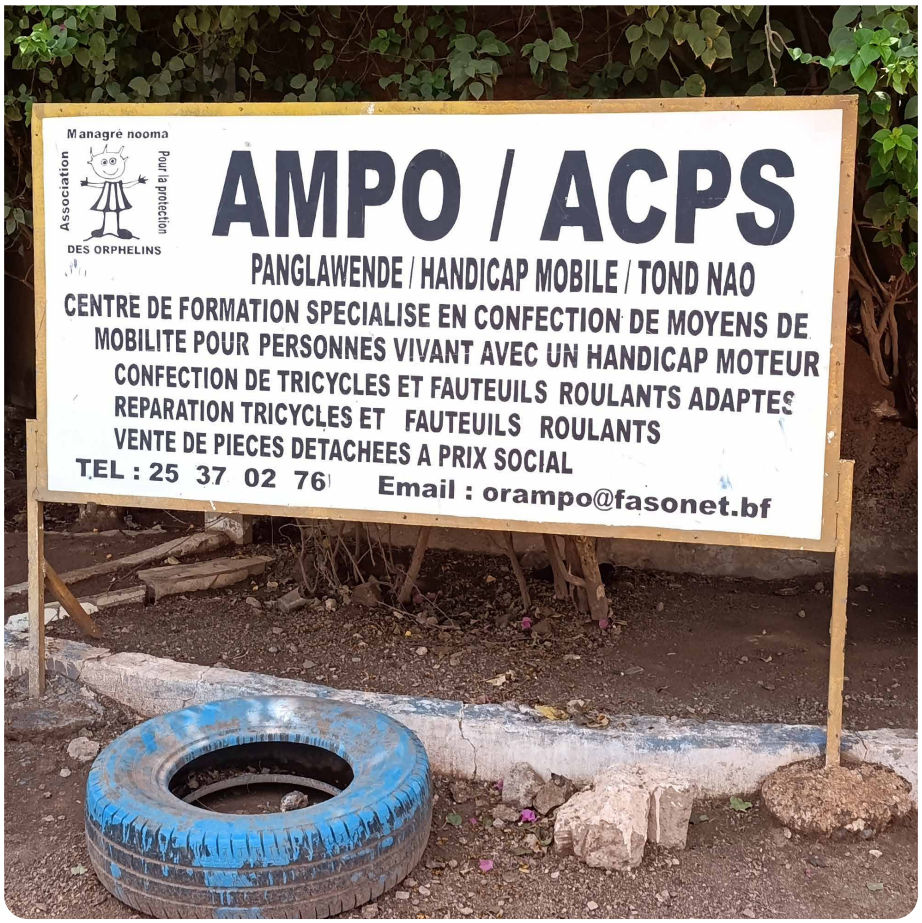
J'étais à Koubri, je faisais la 6ème. Je voulais fuir la pauvreté. Depuis que je suis ici, j'ai appris à faire la couture, la cuisine, faire le ménage, la broderie. Ils m'ont donné des habits, la connaissance, les chaussures, ils m'ont appris quelque chose à faire. Je compte continuer la continuer la couture donc à ma sortie, je veux qu'on m'aide avec des machines, vélos et le matériel de couture.



Augustine BAMBARA
Pensionnaire du Centre « Mia-Alma »

Copyright © Echos du SPONG 2026

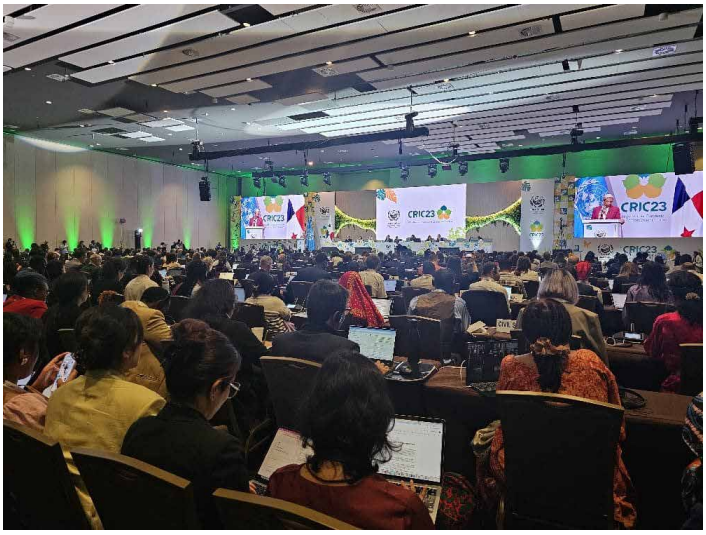
J'étais dans une situation où j'avais besoin d'aide et je l'ai eu grâce à AMPO. J'ai accouchée et j'ai eu des difficultés avec la famille, raison pour laquelle AMPO m'a aidée et grâce eux, je suis vraiment heureuse d'être là, d'être avec ma fille. Depuis mon arrivée, j'arrives à apprendre beaucoup de choses, j'arrives à m'entretenir avec toutes les tantes. Elles nous conseillent, elles nous donnent tout ce qui peut nous rendre heureuse. A travers tout ce que j'ai eu à apprendre, à ma sortie, je saurai quoi faire pour m'en sortir, genre à travers la cuisine, je peux me débrouiller, la couture aussi, je m'en sors un peu. Donc c'est déjà bon pour moi. Je n'ai pas rencontré de difficultés ici depuis que je suis là. Je suis vraiment contente, j'arrive à vivre ma vie sans crainte. De tout cœur, je prie que le personnel de AMPO ait longue vie. À tout le personnel de AMPO, je leur dis merci pour tous les bienfaits qu'ils ont fait pour nous.





Copyright © Echos du SPONG 2026

PARTICIPATION DU COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (CRIC23) AU 23ÈME SOMMET DE L'UNCCD AU PANAMA



Seul représentant de la société civile burkinabé, le SPONG a pris part à la 23e session du Comité d'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC23) des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CRIC23) au Panama. Cette session qui s'est tenu du 1er au 5 Décembre 2025, a été l'occasion pour le SPONG de renouveler sa volonté à contribuer aux objectifs de la convention mais également de renforcer son ancrage international auprès des acteurs clé en tant qu'organisation de la société civile.



De façon spécifique, il s'est agi pour le SPONG de présenter les résultats engrangés depuis 2018 par le projet CRS finissant et d'explorer d'éventuelles pistes de partenariat et de financement.

LE SPONG PARTAGE SON EXPÉRIENCE AU SOMMET DESERTIF'ACTIONS DE DJERBA

Du 25 au 28 mars 2026, le SPONG a pris part au 6e Sommet Desertif'Actions à Djerba en Tunisie, un rendez-vous international consacré à la lutte contre la désertification et la sécheresse.



À travers une participation active aux échanges et ateliers, le SPONG a mis en avant une approche innovante articulant réponse humanitaire, sécurisation foncière et restauration durable des terres dans le contexte sahélien.



Portée par le PCA du SPONG, Abdoulaye Ouédraogo, l'approche « De la crise à la résilience territoriale » a suscité un intérêt particulier auprès des participants et contribué aux recommandations préparatoires de la COP17 prévue en Mongolie. Les discussions ont également souligné l'importance de la sécurité foncière, de l'agroécologie et de la valorisation des savoirs locaux pour renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique.

Copyright © Echos du SPONG 2026

15 MAI : JOURNÉE DES COUTUMES ET TRADITIONS

Instituée au Burkina Faso comme journée dédiée à la valorisation des coutumes et traditions, la célébration du 15 mai met en lumière les richesses culturelles, les savoirs endogènes et les valeurs ancestrales qui fondent l'identité nationale. Cette journée offre aux communautés l'occasion de promouvoir le patrimoine culturel burkinabè à travers les rites, les danses, les tenues traditionnelles et les expressions artistiques locales. Elle constitue également un cadre de renforcement du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et de la transmission des valeurs culturelles aux jeunes générations. L'édition 2026 a été marquée par plusieurs activités à travers le pays, notamment des cérémonies traditionnelles, des prières et rites coutumiers pour la paix, des conférences publiques sur les valeurs ancestrales, ainsi que des rencontres culturelles réunissant autorités coutumières, administratives et populations etc.



Copyright © Echos du SPONG 2026

51e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SPONG : UNE SOCIÉTÉ CIVILE APPELÉE À SE RÉINVENTER POUR MIEUX SERVIR LES COMMUNAUTÉS

Le vendredi 26 juin 2026, le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) a organisé sa 51e Assemblée Générale Ordinaire au Centre Cardinal Paul Zoungrana de Ouagadougou. Cette rencontre a réuni les autorités gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, les organisations membres et les acteurs de la société civile autour du thème :



« Le SPONG face aux mutations nationales et internationales : repenser le partenariat et impacter durablement la vie des communautés. » Elle a permis de dresser le bilan sur la situation de l'organisation à travers notamment : la présentation et l'adoption du rapport moral du Conseil d'Administration ; la présentation et l'adoption du rapport du Comité d'Éthique ; la présentation du rapport financier de l'exercice 2025-2026 ; la présentation du rapport de l'auditeur indépendant ; et l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration.



QUELQUES RÉSULTATS MARQUANTS PRÉSENTÉS AU COURS DE L'ASSEMBLÉE

Ainsi, malgré de multiples défis particulièrement liés à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi portant liberté d'association, à l'obligation de domiciliation bancaire, à la baisse des financements internationaux et aux nouvelles exigences de conformité, le SPONG est parvenu à engendrer de multiples résultats appréciables à plusieurs niveaux :

SUR LE PLAN DE L'ACTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) SUR LA PÉRIODE DU 24 JUILLET 2025 AU 26 JUIN 2026

Le Conseil d'Administration a assuré le fonctionnement régulier du SPONG à travers la tenue de ses sessions statutaires, le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 50e Assemblée générale, la conduite d'actions de plaidoyer auprès des autorités, les missions de terrain auprès des Unités de Coordination Régionale du SPONG (UCRS) ainsi que le renforcement des services offerts aux membres à travers la Maison de Service des OSC (MdS) en cours d'opérationnalisation.

Des avancées significatives ont également été enregistrées dans la révision des textes fondamentaux, la communication institutionnelle, la capitalisation des cinquante ans du SPONG et l'accompagnement des membres dans leur mise en conformité avec le nouveau cadre juridique.

SUR LE PLAN DE L'ACTION DU CONSEIL D'ÉTHIQUE (CE)

Sur la période du 24 juillet 2025 au 26 Juin 2026, les activités du Comité ont principalement été consacrées à la promotion de l'éthique et de la bonne gouvernance, à l'accompagnement du processus de relecture des textes fondamentaux du SPONG, ainsi qu'à la sensibilisation des organisations membres sur les exigences de la nouvelle loi portant liberté d'association. Dans cette dynamique, le Comité a contribué à la formulation de recommandations visant à renforcer la transparence, la redevabilité et l'intégrité dans la gouvernance du SPONG.

Copyright © Echos du SPONG 2026

SUR LE PLAN FINANCIER

Pour l'exercice 2025, le SPONG a enregistré une nette amélioration de son portefeuille de projets qui est passé de **2,571 milliards FCFA** en 2024 à **3,015 milliards FCFA,** grâce à l'intégration de nouveaux financements et au démarrage de nouveaux projets. L'organisation a également présenté un taux global d'exécution de **70,35 %**, principalement influencé par le démarrage tardif de certains projets et les retards de financement de partenaires. Ces résultats témoignent de la solidité financière globale de l'institution ainsi que de sa capacité à assurer une gestion rigoureuse de ses ressources. Toutefois, l'achèvement de plusieurs projets à la fin de l'année 2025 et au cours de l'année 2026 met en évidence la persistance des défis liés à la mobilisation des ressources.



Dans un contexte national et international marqué par la contraction des financements et une concurrence accrue pour l'accès aux ressources, il apparaît indispensable de renforcer les stratégies de diversification des sources de financement et de promouvoir des mécanismes innovants de mobilisation des ressources afin de garantir la pérennité des actions de l'institution.

AU NIVEAU DE L'AUDIT FINANCIER

L'auditeur a indiqué que les états financiers avaient été établis conformément aux exigences du Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) et a émis une opinion sans réserve, estimant qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière du SPONG au 31 décembre 2025 ainsi que de sa performance financière pour l'exercice écoulé.

Il a également présenté les principales observations issues de l'évaluation du dispositif de contrôle interne, invitant le SPONG à poursuivre les efforts engagés en matière de renforcement des procédures administratives et financières, d'amélioration des outils de gestion, de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales et de mise en œuvre des recommandations formulées lors des audits précédents. Enfin, il a confirmé la tenue du registre des donateurs conformément aux dispositions du SYCEBNL.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE

Les travaux se sont par la suite poursuivis par le renouvellement partiel des instances dirigeantes, avec l'élection des membres du Conseil d'administration et celle du Comité d'éthique. Ces nouvelles équipes auront la responsabilité de conduire le réseau dans la mise en œuvre de ses orientations stratégiques pour les années à venir. La composition du Conseil d'Administration se présente désormais comme suit :

- M. Abdoulaye OUEDRAOGO, Président, Responsable Politique et relations internationales (ONG APIL),
- Mme Aminata DIALLO/BOLY, Vice-Présidente, Responsable Gestion des ressources humaines (Association ANDAL & PINAL),
- M. GUE Edmond, Trésorier (ADRA)
- Mme ZAMPOU Orkiatou, Responsable Partenariat et mobilisation des ressources (CRS)
- Mme LUNGREN/NIKIEMA Myriam, Responsable Relation avec les membres (CREDO),
- Mme ILBOUDO/HIEN Domebeiwin Léonie, Co-Responsable Relation avec les membres (ARCOP),
- M. DIAKITE Bakary, Responsable GT, UCRS (TIIPAALGA),
- M. BANAON Dramane, Co-Responsable GT, UCRS (CID/Burkina),
- Mme SAWADOGO Sawdate, Secrétaire à l'organisation (CONAJEC)



Copyright © Echos du SPONG 2026

DES RÉFORMES STRUCTURANTES POUR LE SPONG

Il convient de préciser que cette Assemblée générale ordinaire a été précédée d'une Assemblée générale extraordinaire consacrée à la relecture et à l'adoption des statuts et du règlement intérieur du SPONG conformément à la loi n°11 du 17 juillet 2025 portant Liberté d'Association. Cette session a abouti à l'adoption de décisions majeures pour la vie du réseau. Les membres ont ainsi approuvé plusieurs réformes visant à renforcer le cadre de gouvernance du SPONG. Celles-ci portent notamment sur la durée des mandats des instances dirigeantes qui passe de deux (02) à trois (03) ans à partir de 2028, les dispositions relatives à l'organisation des élections des membres du Conseil d'Administration, la clarification du positionnement stratégique de l'organisation, ainsi que des attributions du Comité d'Ethique etc.



Avec ces différents changements, le SPONG ouvre une nouvelle étape de son histoire. Après 51 années d'engagement, l'organisation réaffirme sa volonté de demeurer une **organisation faîtière forte, innovante et engagée, au service du développement durable et du bien-être des communautés burkinabè.**

Copyright © Echos du SPONG 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SPONG AU PLUS PRÈS DE SES MEMBRES !

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme annuel d'activités, le Conseil d'Administration du **Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales** (SPONG) a réalisé une série de missions de terrain dans les régions du Guiriko, du Tannouyan, des Koulsé et de l'Oubri.

Objectif : écouter, dialoguer et renforcer les liens avec les organisations membres du réseau.

Ces rencontres ont permis de mieux comprendre les réalités du terrain, d'échanger sur les défis rencontrés par les organisations, de valoriser leurs réalisations et de recueillir leurs propositions pour renforcer l'action collective du SPONG.



Cette démarche témoigne de la volonté du SPONG de promouvoir une gouvernance de proximité, de consolider la cohésion du réseau et de placer les réalités régionales au cœur de ses actions et de son plaidoyer.



Merci aux Coordonnateurs des UCRS, aux organisations membres et aux autorités rencontrées pour leur accueil et la richesse des échanges.

Ensemble, renforçons un réseau plus proche de ses membres, plus solidaire et plus engagé au service des populations.

RENOUVELLEMENT DES BUREAUX DES UCRS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA COORDINATION RÉGIONALE

Les assemblées générales de renouvellement des bureaux des Unités de Coordination Régionale du SPONG (UCRS) organisées en mai 2026, ont marqué une étape importante dans le renforcement de la gouvernance du réseau.

Malgré un contexte marqué par des défis persistants, notamment en matière de financement, de mobilisation des membres et de contraintes logistiques, les UCRS continuent de faire preuve de résilience et de maintenir leur rôle d'animation, de concertation et de représentation des OSC dans leurs régions respectives. Les nouveaux bureaux, élus dans un climat de consensus et de responsabilité, traduisent une volonté commune d'assurer la continuité des actions tout en insufflant une nouvelle dynamique au sein des coordinations régionales.



Cette nouvelle mandature ouvre des perspectives prometteuses pour renforcer la synergie entre les membres, consolider la gouvernance locale et accroître l'efficacité des interventions en faveur du développement et de l'action humanitaire. Le SPONG réaffirme son engagement à accompagner les UCRS afin de valoriser les acquis, relever les défis identifiés et renforcer durablement leur contribution au développement des communautés à travers le Burkina Faso.

Il est à noter que le processus de renouvellement a concerné au total, onze (11) des douze (12) Unités de Coordination Régionale du SPONG. L'UCRS du Liptako n'a toutefois pas pu renouveler son bureau, les défis sécuritaires ayant entraîné le départ de nombreux acteurs de la société civile et empêché l'organisation des travaux.

Copyright © Echos du SPONG 2026

DES GROUPES THÉMATIQUES RENFORCÉS POUR UNE ACTION COLLECTIVE PLUS EFFICACE

Les ateliers et conventions de renouvellement des bureaux des Groupes Thématiques ont marqué une étape importante dans le processus de redynamisation du SPONG. Ces rencontres intervenues entre le mois d'avril et de mai 2026 ont offert aux membres un cadre d'échanges privilégié pour dresser le bilan des actions menées, analyser les principaux défis rencontrés et identifier de nouvelles perspectives de collaboration.

A ce jour, sur les sept (7) groupes de travail fonctionnels, seul le groupe thématique Accès à l'eau potable hygiène et assainissement (AEPHA) n'a pas encore pu renouveler de son instance de gouvernance.



Malgré ces contraintes, le processus engagé marque une avancée significative dans la consolidation des cadres thématiques du SPONG. Au-delà du renouvellement des instances dirigeantes, ces travaux traduisent une volonté commune de renforcer la gouvernance, d'améliorer la coordination entre les organisations membres et de consolider la contribution des Groupes Thématiques aux missions du SPONG.

Cette nouvelle dynamique repose sur l'engagement des membres, le leadership des bureaux nouvellement élus et l'accompagnement continu du SPONG, notamment à travers la Maison des Services. Notons que ces Groupes Thématiques constituent des espaces d'expertise, d'innovation et de plaidoyer au service d'une société civile toujours plus forte et plus influente.

En rappel, les Groupes Thématiques du SPONG sont les suivants:

- Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement (AEPHA) ;
- Agriculture, environnement, sécurité alimentaire et nutritionnelle (AESAN) ;
- Décentralisation et développement local (DDDL);
- Éducation, emploi, formation technique et professionnelle (EEFTP) ;
- Protection sociale ;
- Santé et vaccination ;
- Humanitaire ;
- Genre et développement (qui n'est pasencore actif).

ATELIER SUR LA CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE DES MEMBRES DU SPONG



Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) a organisé, le 8 mai 2026 à Ouagadougou, un atelier sur la conformité administrative de ces organisations membres aux dispositions légales régissant le secteur des ONG et associations au Burkina Faso.



Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la suspension ou la dissolution par le ministère en charge de l'administration territoriale, de 682 ONG et associations non à jour de leurs instances. Elle a permis de sensibiliser les participants sur les dispositions légales et réglementaires encadrant le fonctionnement des organisations de la société civile au Burkina Faso et de présenter les outils issus de l'étude Vetting conduite par le SPONG afin d'accompagner les organisations dans leur mise en conformité. Le SPONG entend ainsi par cette initiative, accompagner ses membres afin qu'ils soient tous en conformité avec la nouvelle loi portant liberté d'association avant l'échéance fixée au 17 juillet 2026.

Copyright © Echos du SPONG 2026

DON DU SPONG À L'AGENCE FASO MÊBO

Le 9 avril 2026 à Ouagadougou, le SPONG, conduit par son PCA Abdoulaye Ouédraogo, a procédé à la remise d'un don de cinq millions FCFA à l'agence Faso Mêbo. A travers cette contribution issue des cotisations de ses membres, le SPONG souhaite ainsi apporter son soutien à une initiative qui selon le Président du Conseil d'Aministration du SPONG constitue un creuset de solidarité, de responsabilité et d'autonomie.



A l'issue de ce don, la délégation a symboliquement participé aux travaux effectués sur le site de construction de l'ancien Lycée Philippe Zinda Kaboré.

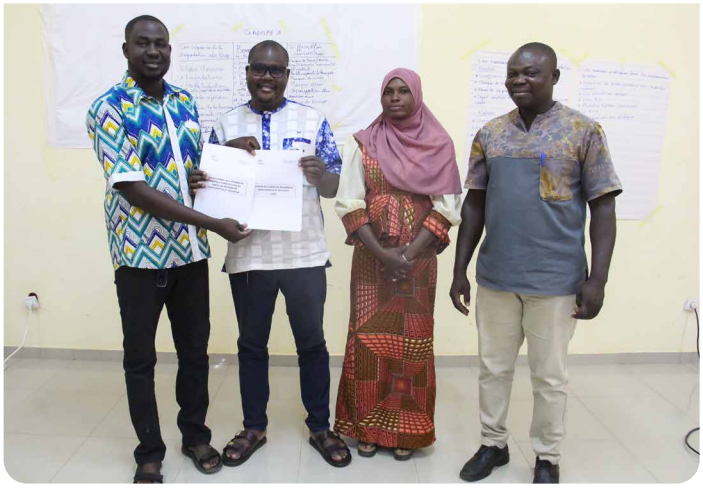


PROJET REDAA : MISE EN PLACE DU COMITÉ DE RECHERCHE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE

Les 17 et 18 mars 2026 à Ziniaré, le SPONG a franchi une nouvelle étape dans la promotion de la sécurisation foncière et de la restauration durable des terres avec la mise en place du Comité de Recherche Participative et Inclusive (CRPI).



Créé dans le cadre du projet REDAA, ce comité vise à rapprocher la recherche scientifique des réalités locales en valorisant les savoirs des communautés. Il est composé d'acteurs communautaires, de structures locales, d'institutions publiques et de partenaires de mise en œuvre et est dirigé par un bureau composé d'un président, d'une vice-présidente et d'un rapporteur.



Copyright © Echos du SPONG 2026

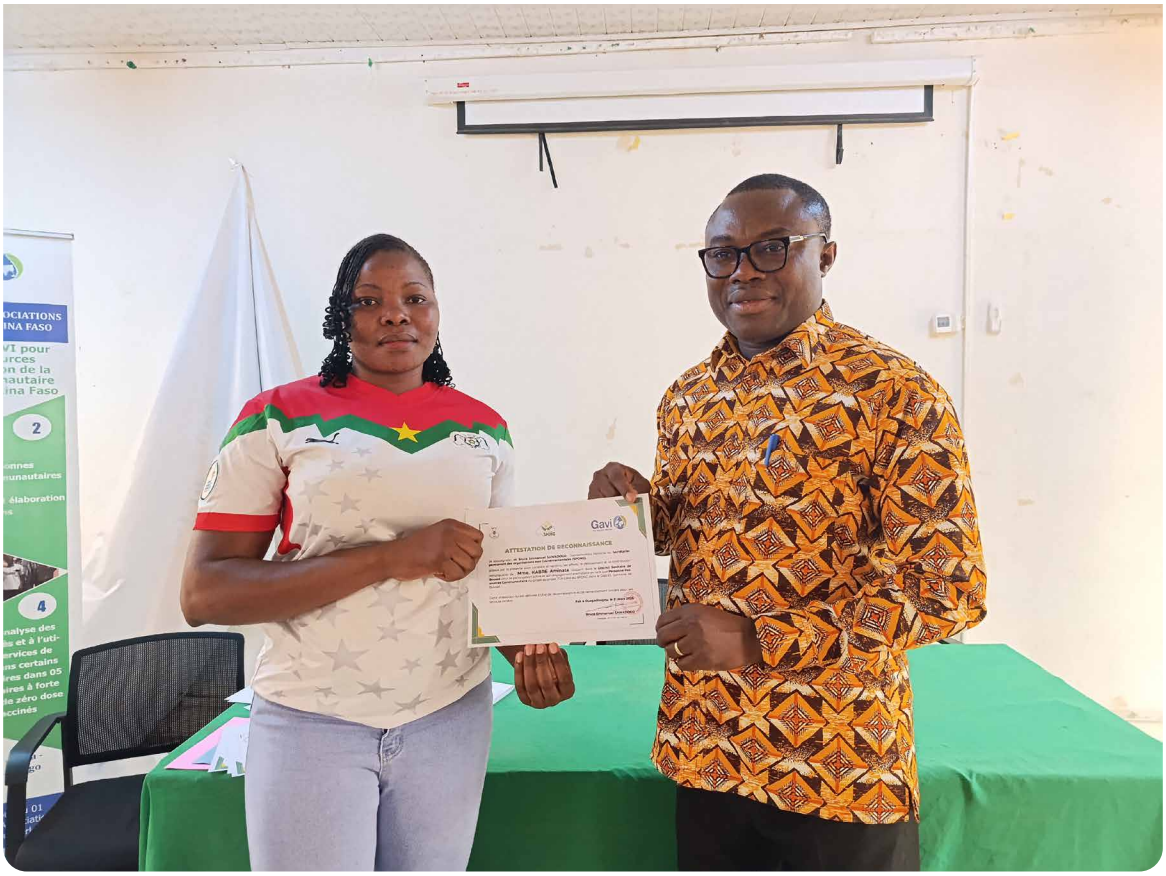
VACCINATION : PLUS DE 23 000 PERSONNES RATTRAPÉES GRÂCE AU PROJET TCA DU SPONG

Le SPONG a organisé, le 31 mars 2026 à Ouagadougou, un atelier bilan des activités de l'assistance technique (TCA) de Gavi pour la période 2024-2025. Cet atelier bilan a permis au SPONG de revenir sur les activités organisées dans le cadre de ce projet et sur les résultats engrangés.

Ainsi, grâce à la mobilisation de 300 personnes ressources communautaires, des actions de sensibilisation ont été menées au sein des communautés afin d'encourager la vaccination et d'orienter les personnes non vaccinées vers les centres de santé.



Au total, environ 23 264 personnes perdues de vue, dont 53 % d'enfants, ont ainsi pu être rattrapées et vaccinées. L'atelier a également permis aux participants de partager les bonnes pratiques et de formuler des recommandations pour renforcer cette approche communautaire innovante. Les interventions ont concerné 10 districts sanitaires notamment Boussé, Zorgho, Kaya, Koudougou, Ténado, Gaoua, Banfora, Tenkodogo, Garango et Fada.



Copyright © Echos du SPONG 2026

SÉCURISATION FONCIÈRE ET RESTAURATION DES TERRES : DES ACTEURS DU SAHEL DÉFINISSENT DES ACTIONS PRIORITAIRES À OUAGADOUGOU

Du 06 au 08 avril 2026, le SPONG a réuni à Ouagadougou des acteurs du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal engagés dans la restauration des terres dégradées au Sahel, dans le cadre d'un atelier régional d'apprentissage collaboratif.



Cette rencontre a permis de faire le bilan du projet REDAA après une année de mise en œuvre, de partager les expériences et d'identifier des solutions concrètes face aux défis rencontrés dans les trois pays.

Plusieurs acquis ont ainsi été mis en lumière au cours de cette rencontre parmi lesquels figurent : le renforcement de la collaboration entre chercheurs, institutions et communautés, la mise en place de cadres de recherche participative ainsi que des actions de plaidoyer et de formation au profit des populations rurales.



Des actions prioritaires portant sur le renforcement des cadres multi-acteurs, le développement de modules de formation et l'intensification du plaidoyer en faveur de la sécurisation foncière et de la restauration durable des terres, ont également été identifiés par les participants.

Copyright © Echos du SPONG 2026

ELISABETH, LE CHEMIN DE LA RÉSILIENCE VERS L'ÉDUCATION



Elisabeth pendant une session de dessin en classe

Elisabeth Idani a 13 ans. Il y a six ans, un accident vasculaire cérébral a bouleversé sa vie et affecté sa mobilité. Malgré les nombreux soins reçus, sa famille a fini par épuiser ses ressources financières. Peu à peu, ses parents, fatigués de devoir la transporter chaque matin, ont été contraints de la retirer de l'école.

Puis l'insécurité est venue aggraver une situation déjà difficile. Un après-midi, leur village a été attaqué, des commerces ont été saccagés et les habitants ont été contraints de fuir. Elisabeth et sa famille ont fui vers Diapangou, à une vingtaine de kilomètres, où ils ont trouvé refuge.

Une fois à Diapangou, ils sont accueillis et logés dans un abri mis à leur disposition par une personne de bonne volonté. Dans leur localité d'accueil, Elisabeth vivait isolée. Sans camarades avec qui jouer, elle s'est progressivement renfermée. Sa mère se souvient d'une enfant triste, qui parlait peu, même avec ses parents.

« Elle me faisait vraiment de la peine. Elle n'avait pas d'amie et la regarder dans cette situation me rendait triste aussi », raconte-t-elle.

LE RETOUR À L'ÉCOLE

Après trois années dans la solitude hors des classes et malgré son handicap, Elisabeth a finalement repris le chemin de l'école grâce au projet Weltaare Gure ou « le bien-être de la communauté », mis en œuvre en consortium par le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), International Rescue Committee (IRC) et Danish Refugee Council (DRC), ainsi que des associations nationales.

Informée de sa situation à travers un référencement de l'IRC, l'équipe Éducation de NRC a effectué plusieurs visites familiales pour sensibiliser ses parents à l'importance de sa réinscription.

Malgré l'absence de fauteuil roulant, Elisabeth a pu retourner en classe. Chaque matin, ses parents la conduisent à vélo.

À l'école, elle bénéficie de l'attention de ses enseignants et du soutien de ses camarades. Aujourd'hui, Elisabeth sourit à nouveau, participe aux activités et joue avec les autres élèves. Pendant les séances du Better Learning Programme (Programme « Mieux apprendre »), elle dessine ses rêves et ses ambitions.

« Plus tard, j'aimerais faire la couture. C'est un métier qui me plaît. Ça me permettra non seulement de rendre les gens bien habillés, mais aussi de gagner de l'argent pour moi-même et ma famille », confie-t-elle.

LE BETTER LEARNING PROGRAMME, UN APPUI AU BIEN-ÊTRE ET À L'APPRENTISSAGE

Au Burkina Faso, NRC met en œuvre depuis plusieurs années le Better Learning Programme afin de soutenir le bien-être psychosocial des enfants et des enseignants affectés par les déplacements et l'insécurité. Dans la région de l'Est, les séances BLP sont organisées dans 48 écoles, dont celle de Toboani, fréquentée par Elisabeth.



Les élèves présentent leurs dessins lors d'une séance BLP en classe

À travers des exercices de relaxation, d'expression, des activités créatives et récréatives, le programme aide les enfants à mieux gérer leur stress, renforcer leur confiance en eux et retrouver le goût d'apprendre.

« Ça nous fait plaisir de voir Elisabeth de retour à l'école. Nous l'aidons et les élèves la soutiennent aussi. Grâce à la formation BLP adaptée aux personnes handicapées que les enseignants ont reçues, nous adaptons nos activités à sa situation. Elle a de bons résultats et participe aux cours et aux activités de la classe. Pendant la récréation, ce sont ses camarades qui l'aident à sortir et à revenir en classe », explique son enseignante.

Copyright © Echos du SPONG 2026

AVEC UN FAUTEUIL ROULANT, ELLE SERA AUTONOME

Pour de nombreux enfants déplacés, le maintien à l'école reste un défi. Face aux difficultés économiques des familles, l'éducation est parfois reléguée au second plan, surtout lorsque l'enfant a des besoins spécifiques



Grâce aux séances BLP à l'école et à ses camarades de classe, Elisabeth a regagné le sourire et nourrit l'espoir d'un avenir radieux

La mère d'Elisabeth en est consciente. *« Nous savions que l'école est importante, c'est pourquoi nous l'y avons inscrite lorsqu'elle en avait l'âge. Mais peu de temps après, elle a fait un accident vasculaire cérébral. Nous sommes même allés à Ouagadougou pour des soins. Mais jusque-là, elle n'est pas en mesure de marcher toute seule. Nous aimerions lui acheter un fauteuil roulant pour qu'elle soit autonome, mais pour le moment, nous n'en avons pas les moyens. »*

L'histoire d'Elisabeth montre combien un environnement scolaire protecteur, inclusif et attentif au bien-être psychosocial peut transformer le parcours d'un enfant déplacé.

Grâce au soutien de ses parents, de ses enseignants, de ses camarades et des activités du Better Learning Programme, Elisabeth a retrouvé sa place à l'école — et avec elle, l'espoir de construire son avenir.

Hassimi ***ZOURE***, NRC

Copyright © Echos du SPONG 2026

SECRÉTARIAT PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES



Siège : Ouaga 2000 01 BP 131 Ouagadougou 01
1er Collectif d'Associations et d'ONG nationales & internationales oeuvrant au BurkinaFaso.
Récépissé n° 10/IS/DGI du 09 Avril 1975
Agréé par le Gouvernement suivant Convention du 30 Mars 1976
Officier de l'Ordre du Mérite Burkinabè
Tél. : 25 47 35 66 / 70 92 48 14 / 44 70 60 74
N° IFU : 00016356T N° DSONG : 146 / CNSS : 10727 K
Email : spong.ouaga@gmail.com / Site web : www.spong.bf
Burkina Faso Afrique de l'Ouest